

Décision du 18 février 2025
portant nomination aux fonctions de président-directeur général de la société
AEROPORTS DE PARIS (ADP) par intérim – M. PASCAL (Philippe)

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 modifiée relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique, notamment son article 21 ;

Vu le décret n° 2014-949 du 20 août 2014 portant application de l'ordonnance n° 2014-948 du 20 août 2014 modifiée relative à la gouvernance et aux opérations sur le capital des sociétés à participation publique, notamment son article 6 ;

Décide :

Article unique

M. Philippe PASCAL est nommé président-directeur général de la société AEROPORTS DE PARIS par intérim.

Pour le ministre et par délégation :
Le commissaire aux participations de l'État

M. Alexis ZAJDENWEBER